

Procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration de l'ACA

Boulogne-Billancourt le 17 novembre 2009 à 10H

Présents : Mmes Catherine BAUERSCHMITT, Nadia LEHEMBRE
MM. François ATGER, Nicolas BLOT, Alain COURAL, Guy de FONTAINES, Jean-Pierre de GASTE, Claude GODARD, Jean Michel GRIMAL, Daniel SOUPPAT, Administrateurs.
M. Robert LUCHEZ, Président
Excusés : Jean-Bernard Kupaj, Christian Quet

1. Entrée dans la Maison du Cheval de Sport

la SHF par l'intermédiaire de son directeur, Monsieur Bruno Mellet, expose les motifs et les avantages pour l'ACA à rejoindre cette Maison du Cheval de Sport.

Robert Luchez expose un diagramme détaillant la complexité de l'ACA, quant à ses ressources, ses dépenses, ses objectifs, ses missions réelles ou à venir. Il insiste sur la dualité de l'ACA qui est association de race et association de chevaux de sport.

Monsieur Mellet précise que l'entrée dans la « Maison Mère » n'entraînerait en aucun cas une quelconque perte d'autonomie de l'ACA mais que celle-ci pourrait par contre, bénéficier de l'appui de la SHF sur toutes les questions techniques. A la suite de son exposé, Monsieur Mellet quitte la salle. A la question « êtes vous d'accord pour que l'ACA, telle que décrite précédemment, entre dans la maison du Cheval de Sport ? »

Le CA donne un avis favorable, à l'unanimité des présents, moins Daniel Souppat qui s'abstient.

2. Changement d'adresse et rupture du bail locatif

Monsieur Mellet propose un bureau et l'accès au gros matériel pour le personnel administratif de l'ACA pour 341 € mensuels ainsi que l'usage de la salle de réunion plusieurs jours par an pour 1000 €. Cette solution procurant des économies substantielles et le siège de la SHF rue du Sentier étant plus facile d'accès pour certains, il est décidé de donner congé au GHN pour les locaux de Boulogne en vue d'un déménagement en février 2009.

3. Finales d'Uzès

Cette manifestation a connu un succès sans précédent.

30000 € ont été distribués par l'ACA au titre de l'aide au transport dans le cadre du programme d'élevage endurance. L'enveloppe « prime à la qualité » a été augmentée à 11000€.

4. L'ECAH, SARL dont l'associé unique est l'ACA. La réalisation des comptes 2009 a été confiée au Cabinet Bolus qui doit rapidement donner ses conclusions quant à l'opportunité de faire perdurer cette structure ou de la liquider. La seule activité 2009 de l'ECAH a été le financement de l'organisation du Championnat de France à Vichy.

5. Le bulletin de l'ACA n°2

Le bulletin n°1 ayant reçu un écho très favorable, il est prévu la parution d'un N°2 en fin d'année.

6. L'AG ordinaire et/ou extraordinaire 2010

Il est convenu que l'AG ordinaire aura lieu à Albi le 13 mars 2010.

Il est évoqué la refonte des statuts de l'ACA afin de mieux correspondre à la complexité de ses objectifs. Ceci interviendrait lors d'AGO, dont la date n'est pas arrêtée.

Question connexe à la question 2

Jean Pierre de Gasté demande que les chevaux de course reçoivent une prime correspondant aux 70 euros du livret d'accompagnement au moment de leur première course à 3 ans. Le CA est favorable l'idée de cette prime. Mais les conditions de sa mise en œuvre seront définies ultérieurement.